

*Documents relatifs à la consultation du public
et des institutionnels sur le projet de PGRI*

8. Modalités de consultation du public



Consultation du public sur les projets de SDAGE et de PGRI de la Guadeloupe

*BILAN DE LA COMMUNICATION
7 juillet 2015*

Rappel du contexte

L'eau en Guadeloupe : un enjeu majeur



Il existe deux documents qui fournissent un cadre réglementaire à la gestion de l'eau et des inondations en Guadeloupe : le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et le PGRI (Plan de gestion des Risques d'inondation). Les orientations et dispositions proposées dans ces 2 documents définissent toutes les actions de gestion de l'eau et de protection contre les inondations sur notre territoire.

Avant leur validation par arrêté préfectoral à la fin de l'année, ces deux documents doivent être soumis à la consultation de la population pour recueillir les avis sur les objectifs fixés et les mesures proposées.

Ces deux documents ayant des enjeux et un calendrier commun, il a été décidé de lancer une consultation publique unique sur l'eau et les inondations.

Problématique

Obtenir 5 000 réponses à la consultation publique d'ici le 18 juin 2015.



Comment mobiliser la population guadeloupéenne autour de ces questions majeures et les inciter à répondre aux deux questionnaires de la consultation publique ?

Stratégie et détail du plan mis en place

Pour mobiliser la population guadeloupéenne sur ce sujet, nous avons suggéré :

- D'informer pour recueillir l'adhésion de chacun
- De faciliter la réponse aux questionnaires

1/ Le plan de communication a permis de faire connaître la consultation publique en cours. Nous avons articulé le dispositif autour d'actions fortes de relations presse et relations publiques, beaucoup plus efficaces sur des sujets d'utilité publique en complément d'achat d'espace dans les différents médias.

2/ Pour recueillir un maximum de réponses, nous avons misé sur les enquêtes « physiques » notamment à l'occasion d'événement spécifiques du calendrier en relation avec notre thématique.

**Le message de nos prises de paroles :
Ensemble, décidons de notre gestion de l'eau !**

Achat d'espace dans les différents médias locaux



Spot TV / Calendrier de diffusion

- Du 1^{er} au 8 avril : Guadeloupe 1^{ère} TV, Canal 10, Eclair TV
- Du 22 au 28 avril : Guadeloupe 1^{ère} TV
- Du 4 au 10 mai : Guadeloupe 1^{ère} TV, Canal 10, Eclair TV



Spot radio / Calendrier de diffusion

- Du 1^{er} au 8 avril : Guadeloupe 1^{ère} radio, RCI
- Du 4 au 10 mai : Guadeloupe 1^{ère} radio, RCI

Visibilité sur internet et les réseaux sociaux



Bandeau d'information sur la page d'accueil des sites internet des partenaires

- Sur 58 demandes transmises, nous avons eu 6 retours positifs.



Page Facebook

- Mise à jour régulière du portail avec des informations sur la consultation.



Relations presse - actions

Avril / mai :

- Envoi de 2 communiqués de presse à tous nos contacts médias accompagné du dossier de presse
- Mobilisation régulière des rédacteurs en chefs et des journalistes



Juin :

- Envoi d'un communiqué de presse à tous nos contacts médias
- Relance de tous nos contacts médias pour rappel de l'échéance de la consultation publique

Retombées relations presse



Interview de Marcel Sigiscar diffusé le 21 juin au JT de 6h00 et de 13h00

Article France-Antilles, 28/05/15

Article FranceAntilles.com, 28/05/15

L'eau vous intéresse ? Alors, exprimez-vous!

jeudi 28 mai 2015

Le public est invité à donner son avis sur la gestion de l'eau en Guadeloupe.

L'archipel est extrêmement sensible à la problématique de l'eau douce. L'eau manque actuellement, une fois encore, mais elle peut très bien, d'ici quelques semaines, être omniprésente et provoquer des inondations catastrophiques. Plus de 100 000 personnes sont, en Guadeloupe, exposées au risque des inondations.

DES AVIS PRIS EN COMPTE

Sur ce sujet, l'avis de chacun compte. Et l'opportunité de faire connaître sa position est donnée à chacun. Car dans le cadre de la consultation du public sur la gestion de l'eau et la prévention des inondations, tous les Guadeloupéens sont invités à donner leur avis (avant le 18 juin) sur les documents stratégiques de planification qui vont nous engager pour 6 ans : le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

« La préservation de nos milieux aquatiques terrestres et marins nécessite une bonne gestion de la ressource en eau, explique-t-on à l'Office de l'eau. De même, le risque d'inondation est omniprésent en Guadeloupe, soit par débordement de cours d'eau, ruissellement ou submersion marine. Cette consultation du public vise donc à sensibiliser les Guadeloupéens aux problèmes et à la situation de l'eau en tant que ressource naturelle, des milieux aquatiques et des inondations sur notre territoire. »

Les réponses et avis collectés suite à cette consultation publique seront pris en compte pour conforter ou modifier les projets finaux de planification. « Nous devons tous être acteur de la qualité de l'eau et de la prévention des inondations en Guadeloupe : chaque avis compte ! »

Comment s'exprimer ?

- En allant sur le site du comité de bassin Guadeloupe : www.comite-de-bassin-guadeloupe.fr
- En se rendant à l'accueil de la Préfecture, sous-préfecture, Délai et Office de l'eau.
- En allant à la rencontre des enquêteurs présents sur le terrain.

3

L'eau vous intéresse ? Alors, exprimez-vous !

Le public est invité à **donner son avis** sur la **gestion de l'eau** en Guadeloupe.

L'archipel est extrêmement sensible à la problématique de l'eau douce. L'eau manque actuellement, une fois encore, mais elle peut très bien, d'ici quelques semaines, être omniprésente et provoquer des inondations catastrophiques. Plus de 100 000 personnes sont, en Guadeloupe, exposées au risque des inondations.

DES AVIS PRIS EN COMPTE

Sur ce sujet, l'avis de chacun compte. Et l'opportunité de faire connaître sa position est donnée à chacun. Car dans le cadre de la consultation du public sur la gestion de l'eau et la prévention des inondations, tous les Guadeloupéens sont invités à donner leur avis (avant le 18 juin) sur les documents stratégiques de planification qui vont nous engager pour 6 ans : le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

« La préservation de nos milieux aquatiques terrestres et marins nécessite une bonne gestion de la ressource en eau, explique-t-on à l'Office

de l'eau. De même, le risque d'inondation est omniprésent en Guadeloupe, soit par débordement de cours d'eau, ruissellement ou submersion marine. Cette consultation du public vise donc à sensibiliser les Guadeloupéens aux problèmes et à la situation de l'eau en tant que ressource naturelle, des milieux aquatiques et des inondations sur notre territoire. »

Les réponses et avis collectés suite à cette consultation publique seront pris en compte pour conforter ou modifier les projets finaux de planification. « Nous devons tous être acteur de la qualité de l'eau et de la prévention des inondations en Guadeloupe : chaque avis compte ! »

Comment s'exprimer ?

- En allant sur le site du comité de bassin Guadeloupe : www.comite-de-bassin-guadeloupe.fr
- En se rendant à l'accueil de la Préfecture, sous-préfecture, Délai et Office de l'eau.
- En allant à la rencontre des enquêteurs présents sur le terrain.

Retombées relations presse

Emission KD Club sur Canal 10, 02/06/15



Interview de Catherine Badlou,
diffusé le 11 juin au JT de
13h00 et le 12 juin au JT de
18h00

Article France-Antilles, 17/06/15

ET AUSSI...

Eau : encore deux jours pour donner son avis

Attention, il ne reste plus que quelques jours pour donner son avis sur la gestion de l'eau et la prévention des inondations.

À ce jour, un peu plus de 1 700 personnes ont répondu à la consultation organisée par la Deal (direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et le comité de bassin de Guadeloupe. Il est possible de donner son avis jusqu'à jeudi. Les Guadeloupéens sont invités à s'exprimer sur deux documents stratégiques sur l'eau : le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI). Ces documents de planification traitent des thématiques qui nous impliquent collectivement. Pour le SDAGE :

quantité et qualité de l'eau, assainissement, préservation et restauration des milieux aquatiques. Pour le PGRI : prévention des risques, protection des personnes et des biens. Les deux documents qui s'articulent sur le volet inondation traitent également de l'organisation des acteurs et des moyens.

Ces plans de gestion fixent pour les six prochaines années le cap à suivre pour répondre aux grands défis de l'eau. Pour participer aux décisions, deux questionnaires simples et rapides à remplir sont disponibles sur le site internet www.comite-de-bassin-guadeloupe.fr.

Les réponses collectées alimenteront ces plans de gestion avant leur adoption définitive à la fin de l'année.

Article France-Antilles, 16/06/15

Eau : donnez votre avis jusqu'à jeudi

Attention, il ne reste plus que quelques jours pour donner son avis sur la gestion de l'eau et la prévention des inondations.

À ce jour, un peu plus de 1 700 personnes ont répondu à la consultation organisée par la Deal (Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et le comité de bassin de Guadeloupe. Il est possible de donner son avis jusqu'à jeudi.

Les Guadeloupéens sont invités à s'exprimer sur deux documents stratégiques sur l'eau : le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI). Ces documents de planification traitent des thématiques qui nous impliquent collectivement : pour le SDAGE, quantité et qualité de l'eau, assainissement, préservation et restauration des milieux aquatiques ; pour le PGRI, prévention des risques, protection des personnes et des biens. Les deux documents qui s'articulent sur le volet inondation traitent également de l'organisation des acteurs et des moyens.

Ces plans de gestion fixent pour les six prochaines années le cap à suivre pour répondre aux grands défis de l'eau. Pour participer aux décisions, deux questionnaires simples et rapides à remplir sont disponibles sur le site internet www.comite-de-bassin-guadeloupe.fr. Les réponses collectées alimenteront ces plans de gestion avant leur adoption définitive fin 2015.

Enquêtes terrain

Date	Evènement	Site de l'enquête	Nombre d'enquêteurs	Durée
28-mars	Post - Journée mondiale de l'eau	Centre commerciaux Destreland et Milénis	10	1 journée
02-avr	Avant les vacances de Pâques	Casino Demarais Basse-Terre/Super U Baillif	5	1/2 journée
11-avr		Centre commerciaux Destreland et Géant Bas-du-fort	10	1 journée
18-avr	Terra Festival	Médiathèque du Lamentin, Centres commerciaux Saintes-Rose et Super U Deshaies	5	1/2 journée
25-avr	Salon de l'immobilier	WTC, centres commerciaux Destreland et Géant Bas du Fort	10	1 journée
09-mai	Anniversaire des inondations de l'agglomération pointoise	Milénis et Pointe-à-Pitre : rue Frébault, marché, rue piétonne	10	1 journée
30-mai	Semaine du Développement durable	Village du développement durable de Ste Rose	5	1/2 journée
04-juin	Semaine du Développement durable	Centre commercial Damencourt Moule - Casino et Gare maritime St François	5	1/2 journée

Journées supplémentaires

16-mai		Centre commerciaux Destreland et Milénis	10	1 journée
06-juin		Centre commerciaux Destreland et Milénis	10	1 journée
13-juin		Géant Bas-du-Fort / Baie-Mahault : Gifi, Leader Price, Kiabi	10	1 journée

Supports remis lors des enquêtes

Votre avis

Merci de prendre quelques instants pour remplir ce questionnaire.

Pour une meilleure analyse de vos réponses, merci de nous indiquer :

Vous êtes :

- moins de 25 ans
- entre 26 et 35 ans
- entre 36 et 65 ans
- plus de 65 ans
- un homme
- une femme

A quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ? (une réponse possible)

- agriculteur
- artisan, commerçant ou chef d'entreprise
- employé
- ouvrier
- profession libérale, cadre supérieur
- sans activité professionnelle
- élève ou étudiant
- retraité

A quel(s) risque(s) naturel(s) êtes le plus exposé ? (plusieurs réponses possibles)

- une inondation
- un tremblement de terre
- un cyclone (vents forts)
- le volcan
- l'érosion du littoral
- une forte houle
- un éboulement ou un glissement terrain
- un tsunami

Pouvez-vous citer un épisode d'en Guadeloupe qui vous a particulièrement marqué ?

.....

.....

Savez-vous si votre habitation est située en zone inondable ? (une réponse possible)

- oui
- non
- Si oui : comment en avez-vous eu connaissance ? (plusieurs réponses possibles)**
 - par le plan de prévention des risques naturels
 - par le document d'information communal
 - pour avoir vécu personnellement une inondation
 - par l'expérience des aînés
 - lors de l'acquisition de mon logement (en tant que propriétaire ou locataire)
 - par la presse (écrite ou audio-visuelle)

Nos propositions pour le PGRI de Guadeloupe

Six grands objectifs déclinés en quarante-neuf dispositions
Constituer et consolider les maîtrises d'ouvrage, organiser les acteurs et les compétences

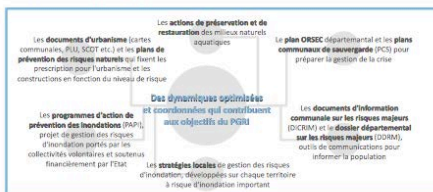
Mieux connaître pour mieux agir
 Imputées autrefois à la colère d'Ivère, les catastrophes ont d'abord été vécues avec fatalisme. Aujourd'hui, les progrès de la science nous permettent de mieux connaître les causes des phénomènes naturels et les mécanismes mis en jeu. Le projet de PGRI propose d'approfondir la connaissance des événements passés et de conduire les études techniques et recherches permettant d'approfondir nos connaissances des aléas, des enjeux et des vulnérabilités.

Planifier la gestion de crise
 Le projet de PGRI propose de renforcer la cohérence des dispositions relatives à la surveillance des aléas, afin d'anticiper un événement, d'évaluer son intérêt pour pouvoir informer et alerter rapidement les autorités et la population et préparer la gestion de crise.

Réduire la vulnérabilité pour diminuer le coût des dommages
 La vulnérabilité est une notion socio-économique qui désigne la sensibilité des enjeux face à l'inondation. Le projet de PGRI propose de développer les outils de communication liés à la conscience et à la connaissance du risque d'inondation.

Savoir mieux vivre avec le risque
 Le risque d'inondation n'existe pas, l'absence de phénomènes majeurs sur le bassin entraîne une disparition de la culture du risque. Élaborer la mémoire du risque est un facteur essentiel de prévention. Le projet de PGRI propose de développer les outils de communication liés à la conscience et à la connaissance du risque d'inondation.

Réduire l'aléa inondation à l'échelle du bassin versant en tenant compte du fonctionnement des milieux naturels
 Pour limiter l'ampleur des crues, le projet de PGRI propose prioritairement la préservation du fonctionnement naturel des cours d'eau, des zones humides et des zones d'expansion des crues à l'échelle des bassins versants. La mise en place de digues et de barrages pour la sécurité des personnes et des biens, si elle reste nécessaire, ne sera jamais suffisante pour mettre hors d'eau toutes les zones à enjeux.



PGRI : synthèse et questionnaire

QUESTIONNAIRE RELATIF AU PROJET DE SDAGE 2016-2021

Q1/Comment vous estimez-vous informé(e) sur les sujets liés à l'eau ? (1 réponse possible)
 très bien informé(e) assez bien informé(e) mal informé(e) pas informé(e)

Q2/Sur quels sujets souhaiteriez-vous être davantage informé(e) ? (question ouverte)

Q3/Êtes-vous satisfait(e) du service qui vous est rendu en matière d'eau potable et d'assainissement ? (1 réponse possible)
 tout à fait assez peu pas du tout

Q4/La création d'une structure unique de gestion de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe vous paraît-elle :
 prioritaire importante secondaire

Q5/ Les actions suivantes visent à satisfaire les besoins en eau en quantité suffisante. Laquelle vous semble prioritaire ? Classez les de 1 à 4.

- améliorer la connaissance sur les ressources et le
- réduire les fuites sur les réseaux d'eau potable :
- réaliser de nouvelles retenues d'eau brute :
- utiliser des équipements et des pratiques perm- p- limiter le débit, etc.) :

Q6/Les actions suivantes visent à préserver la vau semble prioritaire ? Classez les de la plus à la moins.

- protéger les captages d'eau potable :
- renforcer la filière de récupération des médicaments
- protéger les sites de baignade (rivères, plages) :
- réduire l'usage des pesticides dans le domaine ag

Projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021 de la Guadeloupe Synthèse

Pourquoi vous demander votre avis ?
 Nous utilisons de l'eau, nous la rejetons et nous la payons, donc nous avons tous un rôle à jouer pour la protéger et améliorer son état. Bref, nous sommes tous acteurs de la gestion de l'eau. Cette consultation vous donne à nouveau l'occasion de vous informer et de vous exprimer au travers d'un questionnaire sur les décisions qui vont nous engager collectivement pour six ans à partir de 2016. Donc votre avis est important !

Quelle ambition pour 2021 ?
 L'eau n'a pas de frontière et est un patrimoine commun qu'il faut protéger. L'Europe s'est donc dotée en 2000 d'un cadre de travail unique : la directive cadre sur l'eau (DCE). L'ambition des pays membres de l'Union européenne est la reconquête de la qualité des eaux d'ici 2015. Cependant la DCE reconnaît que cet objectif sera difficile à atteindre pour certaines masses d'eau et prévoit la possibilité de reporter cette échéance dans trois cas : une durée trop longue de réalisation des chantiers, des conditions naturelles particulièrement difficiles ou un coût disproportionné des travaux. À partir de l'application de ces trois critères, le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021 propose des masses d'eau (cours d'eau, plans d'eau, eaux côtières et eaux souterraines) dont le bon état doit être maintenu dès 2015, atteint en 2021 ou au plus tard en 2027.

Sur quoi et comment vous exprimer ?
 Le comité de bassin (voir ci-après) attend votre avis sur les projets de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de programme de mesures (PDM) 2016-2021 de Guadeloupe, notamment sur leur niveau d'ambition et sur la pertinence des actions prévues. Pour cela vous êtes invité(e) à répondre en ligne à un questionnaire mis à votre disposition sur le site internet du comité de bassin de Guadeloupe : www.comite-de-bassin-guadeloupe.fr. Ce document vous présente une synthèse des projets de SDAGE et de programme de mesures 2016-2021.

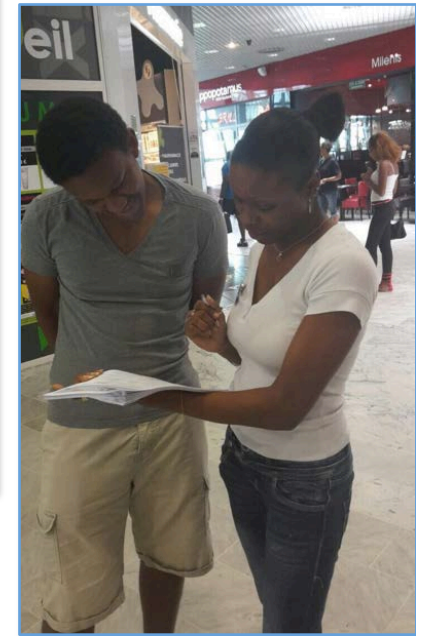
Consultation du public sur l'eau

L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?

Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 10 juin 2015

SDAGE : synthèse et questionnaire

Photos de l'équipe sur le terrain



Enquêtes entreprises

Tableau récapitulatif des entreprises contactées au 28/05/2015

	ENTREPRISES	ANALYSE DE LA DEMANDE	ACCORD	REFUS
1	GMA			X
2	EDF			X
3	ORANGE CARAIBES			X
4	CANAL +			X
5	BDAF			X
6	CAP EXCELLENCE			X
7	Mr BRICOLAGE			X
8	CARREFOUR DESTRELAND			X
9	DECATHLON			X
10	ARCOS DORADOS (McDonald's)	X		X
11	BUT		X	
12	DARTY		X	
13	CONNEXION		X	
14	Groupe Blandin (BCA, Blandin luminaires, sofeca...)			X
15	CHU			X
16	Clinique des Eaux claires			X
17	CAF	X		
18	SEMSAMAR	X		
19	AIR France	X		
20	La POSTE	X		

Principaux freins identifiés

- Difficulté pour faire concilier le travail quotidien de l'employé et le passage des enquêteurs
- Crainte d'ouvrir ses portes pour la thématique conflictuelle de l'eau en Guadeloupe

Nous avons effectué des enquêtes au sein des entreprises ayant donné leur accord.

Bilan des retours d'enquêtes

OBJECTIF : 5 000 questionnaires remplis

REALISATION :

- 1 910 questionnaires PGRI
- 1 870 questionnaires SDAGE

Soit un total de **3 780 questionnaires remplis.**



Guadeloupe
Immeuble BTB - Voie Principale
21 Jarry - 97122 Baie-Mahault
Téléphone : 0590 41 06 06
Télécopie : 0590 41 01 56
contact@intermediadom.com

Guyane

Martinique